

53 % des entreprises ne rencontrent aucun frein à l'embauche

[Christian Chavagneux](#) 21/06/2017

Selon [une enquête de l'Insee publiée le 20 juin](#), plus de la moitié des entreprises déclarent ne pas rencontrer particulièrement de freins à l'embauche. Pour celles dont c'est le cas, le coût du travail ou celui des licenciements apparaissent comme des raisons marginales.

Quels freins ?

Selon l'enquête de l'Insee, en avril 2017, 31 % des entreprises déclarent rencontrer des difficultés de recrutement. Une part en hausse par rapport à 2016 mais qui reste en dessous du niveau prévalant avant la crise de 2008 (34 %).

Quel est le poids des freins à l'embauche dans ces difficultés de recrutement ? Moins de la moitié des entreprises françaises déclarent en être victimes. Pour celles dont c'est le cas, les deux premiers problèmes sont une incertitude sur la demande et la difficulté de trouver une main-d'œuvre adaptée aux postes proposés.

Vient ensuite, à un niveau moindre, des cotisations sociales trop élevées : le coût du travail est un facteur cité par seulement 18 % des entreprises mais 32 % dans le bâtiment qui paie des salaires très bas. Alléger le coût du travail incite donc à la création d'emplois mal payés.

Les risques juridiques liés aux licenciements apparaissent comme des facteurs d'importance faible aux yeux des chefs d'entreprise

[Twitter](#)

Les risques juridiques liés aux licenciements et les coûts du licenciement apparaissent comme des facteurs d'importance faible aux yeux des chefs d'entreprise. En clair, la barémisation des indemnités prud'homales fait plaisir au Medef et au président de la République mais ne créera pas d'embauches. Pas plus que faciliter les licenciements. L'enquête de l'Insee démontre l'aspect très idéologique des mesures d'assouplissement pour ces domaines : une volonté de libéralisme pour le principe plus que pour l'efficacité à lutter contre le chômage.

Enfin, il aurait été également intéressant de savoir si les chefs d'entreprise pensent que l'insuffisance de la commande publique ou la réduction du temps de travail sont considérées comme des freins à l'embauche. L'Insee vient de refaire son questionnaire mais ce ne sont visiblement pas des questions dans l'air du temps...

